



# Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

**Déclaration sur dossier  
CST du 03 AVRIL 2024**

## **Dossier 4 - Création de la Direction de la Transition Ecologique et des Mobilités**

Sur ce dossier , comme nous l'avons d'ailleurs exprimé en réunion préparatoire, nous ne comprenons pas l'articulation de cette direction qui mêle des entités et des métiers aux missions très différentes.

Nous serions donc agréablement surpris si l'argumentaire que vous allez utiliser pour répondre à nos interrogations nous ferait changer d'avis en séance car à cet instant nous n'approuvons pas ce dossier.

Pourriez-vous par conséquent nous expliquer quels peuvent être les points de convergence et de synergie entre le service agriculture urbaine et sensibilisation à l'environnement et le service stationnement ou bien entre le service climat air énergie et le service des autorisations de voirie ?

Nous demandons donc une nouvelle fois le retrait de ce dossier.

Merci de vos réponses.